

Le succès de l'expédition aux Moluques est dû à M. Provost

Le 15 juillet 1772 - Poivre au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/30 f°309
=====

15 juillet 1772

Expédition aux Philippines et aux Moluques.

N°66

Monseigneur,

En vous rendant compte du succès de l'expédition faite l'année dernière aux îles Philippines et aux Moluques, je ne dois pas vous laisser ignorer que ce succès est dû à M. Provost, commissaire de la Marine, que j'avais chargé en chef de cette mission.

M. Provost est le même qui nous avait apporté les premiers plants d'épicerie fines en 1770. C'était à lui seul, à son habileté, à son zèle pour le service, qu'était dû le succès de cette première importation ; ça été en récompense d'un service aussi distingué que Sa Majesté a bien voulu lui accorder le grade de commissaire de la Marine ; il jouissait de cette récompense, des prérogatives qui y sont attachées et de la gloire d'avoir bien servi le Roi et la patrie, lorsque je lui ai proposé de nouveau un second voyage.

M. Provost avait toutes sortes de raisons pour se refuser à ma proposition, il venait de se marier, il avait ici des biens qui exigeaient absolument sa présence, il avait des indispositions qui devaient lui faire craindre de nouveaux voyages par mer, il a tout sacrifié dès qu'il a été question d'ajouter de nouveaux services à ceux qu'il avait déjà rendus.

Nous avons alors une quantité bien suffisante de plants de muscadier qui donnaient les plus grandes espérances, mais nous n'étions pas aussi riches en plants de géroflier. Je craignais d'en perdre quelques-uns, et je désirais assurer à la nation, contre tous les événements, la possession d'un aussi riche objet de culture.

M. Provost a rempli toutes mes vues, et s'est conduit dans sa mission avec une sagesse et une intelligence dont lui seul est capable, il nous a apporté ici deux cargaisons (on peut le dire) de plants et de graines des deux épicerie fines. Il s'est surtout attaché, suivant ses instructions, à nous apporter par préférence une grande quantité de plants de géroflier, et il nous les a remis ici dans un tel état de vigueur et de végétation, que ces plants paraissaient transportés du jour même.

Il n'est pas possible, Monseigneur, de remplir une mission plus parfaitement et avec plus de succès que M. Provost a rempli la sienne, c'est la justice que je dois lui rendre auprès de vous. Permettez que j'implore vos bontés pour un aussi bon serviteur du Roi.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, etc.

Signé : Poivre

A l'Isle de France le 15 juillet 1772

* * *